

# Avis important pour la radiologie

M. Hug

L'Office fédéral de la Santé Publique exige des détenteurs d'installations radiologiques ayant débuté leur activité avant 1994 de remplir certains critères de formation:

- soit passer un examen lors d'épreuves centralisées;
- soit participer au cours de radioprotection.

La Société Suisse de Médecine Générale offre la possibilité de passer l'examen centralisée le 4 septembre 2003 à 14 heures dans le cadre du Congrès 2003 de La Chaux-de-Fonds.

L'examen de 60 minutes pour 60 questions fera suite à une présentation de deux exposés de 45 minutes et présuppose la lecture du livre de référence paru en juillet 2002 «Manuel pour les experts en radioprotection» de Philipp R. Trueb, aux Editions Paul Haupt.

L'examen centralisé de radiologie peut être fréquenté par des spécialistes d'autres spécialités que la médecine générale.

Il nous paraît utile de rappeler aux confrères propriétaires d'une installation de radiologie qu'ils doivent disposer d'une attestation de formation complémentaire en radiologie *par cabinet*.

Le certificat d'aptitude technique pour la radiologie à haute intensité est autre chose. Il est nécessaire pour celles et ceux qui font des clichés particuliers (p.ex. des colonnes). Ce certificat peut être obtenu dans le cadre des dispositions transitoires et jusqu'au 31 décembre 2002 par simple demande auprès du Collège de Médecine de Premier Recours (bulletin à télécharger sur les sites des médecins de premier recours).

L'organisation du congrès annuel demande une importante planification et nous vous demandons dès lors de vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription qui peut être téléchargé sur le site de la Société Suisse de Médecine Générale (<http://www.ssmg.ch>); il peut aussi être demandé auprès du secrétariat de la SSMG à Lichtensteig (tél. 071 988 66 40, fax 071 988 66 41, e-mail: [sgam@hin.ch](mailto:sgam@hin.ch)).

Votre inscription sera définitive après le versement du montant de Fr. 150.-, pour lequel vous recevrez une facture. Les participants au Congrès de Médecine Générale 2003 obtiendront une réduction sous forme d'un bon personnel de Fr. 50.-, à faire valoir sur l'inscription au congrès.

Nous profitons de faire la promotion du congrès 2003 de La Chaux-de-Fonds, dont le programme convivial est centré sur «L'autre: une relation dans le temps». Nous disposerons de 20 salles de séminaire et d'une salle de séance plénière pouvant recevoir 800 personnes. La moitié des séminaires se tiendra en allemand. Réservez donc les dates des 4, 5 et 6 septembre 2003 pour la grande rencontre annuelle des médecins généralistes suisses. Vous ne serez pas déçu(e).

## Hébergement

Renseignements dans les *Offices de Tourisme* de La Chaux-de-Fonds (tél. 032 919 68 95, fax 032 910 99 11, e-mail: [tourisme.montagnes@ne.ch](mailto:tourisme.montagnes@ne.ch)), et de Saignelégier (tél. 032 952 19 52, fax 032 952 19 55, site web: <http://www.juratourisme.ch>).

Correspondance:  
Dr Markus Hug  
Rue de la Préfecture 1  
CH-2800 Delémont